

Arrondissement d'Aix-en-Provence

MAIRIE DE TRETS

Trets, le 29 octobre 2015

Direction Générale des Services :

04-42-37-55-14

Fax : 04-42-61-34-26

ORDRE DU JOUR du CONSEIL MUNICIPAL
du 04 novembre 2015

Approbation du PV du 24 septembre 2015.

Rapporteur :

- JC FERAUD : 1) Débats d'Orientations Budgétaires 2016 ;
- JC FERAUD : 2) Modification du tableau des effectifs : transformation d'emploi ;
- M. ODDO : 3) Bilan de la concertation dans le cadre de la création de la ZAC René Cassin ;
- M. ODDO : 4) Approbation du dossier de création et création de la ZAC René Cassin ;
- M. ODDO : 5) Modalités de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée du PLU ;
- S. FABRE : 6) Décision Modificative n°1-2015 - budget de la Commune ;
- S. FABRE : 7) Participation aux travaux relatifs à la transformation du garage Mège avenue Mirabeau en Office du Tourisme et permanence médicale ;
- S. FABRE : 8) Attribution d'une subvention exceptionnelle au Comité des Foires de Trets ;
- S. FABRE : 9) Fixation de la redevance d'occupation du domaine public ;
- S.FABRE : 10) Validation des rapports de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) ;
- A. ISIRDI : 11) Rapport sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif pour l'année 2014 ;
- M. CUIFFARDI : 12) Autorisation à M. le Maire de signer la convention de partenariat culturel 2015/2016 avec le Conseil Départemental ;
- E. BERRENI : 13) Attribution des subventions aux coopératives scolaires ;
- C. AUDRIC : 14) Mise à disposition des moyens entre la CPA et la Commune dans le cadre du PLIE et demande de subvention ;

Questions diverses.

COMPTE RENDU de Décisions prises dans le cadre de l'article l 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : Rapporteur : M. le Maire

N° 104 en date du 21 septembre 2015 : Marché A Procédure Adaptée concernant la « mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration complète du règlement local de publicité » avec la société GO pub conseil, Vannes, pour un montant de 16 980 € HT ;

N° 105 en date du 14 septembre 2015 : Marché A Procédure Adaptée concernant la « mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une salle multi activités sur le site de la Gardi » avec le cabinet d'architecture Mauro Veneziano – Aix en Provence pour un montant décomposé comme suit :

Mission de base 78 100 € HT

Mission complémentaire 7 700 € HT

N°106 en date du 14 septembre 2015 : Marché A Procédure Adaptée concernant « l'entretien de la voirie communale et VRD » avec la Sté Colas Midi Méditerranée Vitrolles. Le marché est un marché à bons de commande qui s'établit de la façon suivante pour une durée de 12 mois non renouvelable :

Montant minimum annuel 80 000 € HT

Montant maximum annuel 125 000 € HT

N° 107 en date du 14 septembre 2015 : Marché A Procédure Adaptée concernant « l'aménagement du quartier Féraud » avec la Sté Eurovia Méditerranée – Aix en Provence- pour un montant de 934 379,82 € HT ;

N° 108 en date du 14 septembre 2015 : Marché A Procédure Adaptée concernant « l'aménagement du chemin St jean avec la Sté Colas Midi Méditerranée – Vitrolles – pour un montant de 1 179 859,46 € HT ;

N° 109 en date du 27 aout 2015 : Marché A Procédure Adaptée concernant « la vérification et maintenance des aires de jeux et équipements sportifs » pour un montant de 8 900€ avec la Sté Pleinbois Aménagement – le Thor ;

N° 110 en date du 01 septembre 2015 : Désignation de Maitre Burtez-Doucede dans l'affaire opposant la Commune aux époux M. et Mme Jorge et M. Dho et dont le montant des prestations s'élève à 1 800 € TTC ;